

**Jean Bio Chabi Orou**

**Ministre des Enseignements Primaire et Secondaire**



*Né le 24 octobre 1955 à Porto-Novo, Bénin, M. Jean Bio Chabi Orou est, à partir de mai 2001, le Ministre des Enseignements Primaire et Secondaire de Bénin. Diplômé en physique et chimie de l'Université Nationale du Bénin, il est titulaire aussi d'une maîtrise de physique délivrée par l'Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo, d'un Diplôme d'Etudes Approfondies, option Physique théorique et d'une thèse de doctorat, option Mécanique des fluides, obtenue aux Etats Unis, à Florida A & M University Tallahassee. Son activité professionnelle s'est déroulée au sein de différents établissements secondaires et techniques du Bénin, comme enseignant des Sciences Physiques et à l'Université Nationale du Bénin où il a été Professeur Assistant de Physique au Département de Physique de la Faculté des Sciences et Techniques.*

## **Les sciences au rendez-vous de la connaissance**

Concilier le progrès scientifique et l'enseignement des sciences. L'un des avantages incontestables des progrès scientifiques est d'épargner à l'enseignement des sciences la réinvention de la roue. Le progrès scientifique est en effet la matérialisation de toutes les abstractions scientifiques qui ne sont pas a priori accessibles à tout le monde, à plus forte raison, aux enfants. Une fois le mécanisme des calculs mentaux maîtrisé, il vaut mieux apprendre aux élèves à manipuler une calculatrice plutôt que d'en interdire l'utilisation en classe. Elle permet en effet d'aller plus vite et plus loin dans les subtilités abstraites. Pour maintenir le rythme du progrès scientifique, l'enseignement des sciences doit être constamment recentré sur l'actualité scientifique qui pour l'apprenant est plus motivante et plus excitante. Cette synergie entre progrès scientifique et enseignement des sciences a l'avantage de conduire à des apprentissages plus pertinents et plus assimilables. Toutefois cette propension à rimer l'enseignement des sciences au progrès scientifique ne devrait pas faire perdre de vue les préalables à un apprentissage aisé et c'est à ce niveau qu'interviennent les connaissances de base que l'apprenant devrait maîtriser.

Maîtriser les connaissances de base. Il s'agit d'armer l'apprenant pour affronter les défis du monde contemporain. Pour cela l'enseignement des sciences doit aller à l'essentiel de façon à lui permettre de s'insérer harmonieusement dans la vie active. **Les programmes d'enseignement devraient pouvoir périodiquement être réajustés et être épurés de tout ce qui pourrait éventuellement constituer des fardeaux inutiles et inhibiteurs. Ces programmes devraient être souples, constitués de notions pratiques, suffisamment digestes pour les apprenants parce qu'ayant des applications directes dans leur vie quotidienne. Ce sont là autant de facteurs susceptibles de fouetter la soif d'apprendre et la curiosité de l'enfant.**

**Ceci suppose une équité au plan vertical et au plan horizontal. Au plan vertical, les contrastes entre enfants des milieux défavorisés et milieux nantis, enfants des villes et des campagnes, entre filles et garçons devraient être résorbés au mieux pour accorder les mêmes chances de réussite à tous les enfants d'un même pays. Ceci est d'abord du ressort de la souveraineté nationale de chaque pays et dépend plus particulièrement du système éducatif mis en place.**

Au plan horizontal, il s'agit d'atténuer, à défaut de l'enrayer, le contraste entre pays riches et pays pauvres. C'est à ce niveau que devrait intervenir la coopération internationale et bilatérale. Les expériences des uns peuvent permettre de consolider et d'améliorer ce qui a cours chez les autres. La coopération Sud-Sud, la Coopération Nord-Sud, les partenaires multinationaux, en somme toutes les possibilités de coopération à Préoccupation réellement humaine devraient pouvoir être mises à contribution pour réduire le fossé entre pays riches et pays pauvres en matière d'éducation en général et d'enseignement des sciences en particulier. Nous mettons ici un accent particulier sur la dimension humaine de la coopération, car les restrictions budgétaires imposées dans les secteurs de l'Education et de la Santé, loin de soulager la misère et l'indigence les enracent et les aggravent. Il est temps de remettre l'Homme au centre de la coopération. car « science sans conscience n'est que ruine de l'âme » a dit Rabelais.

Rendre le système durable. Si le progrès scientifique et l'enseignement des sciences devraient contribuer à animer des foyers de tension ça et là sur notre planète et semer la désolation et la confusion sur leur passage, ils auraient raté leur vocation première ; si le progrès scientifique devrait conduire à l'extinction de l'humanité tout entière en une fraction de seconde, il aurait signé son propre arrêt de mort et n'aurait servi à rien. La science est une arme à double tranchant. Elle est capable du meilleur comme du pire. Tout dépend de celui qui la manipule et c'est à ce niveau qu'intervient la préoccupation éthique. Les programmes d'enseignement ont l'impérieux devoir de veiller à un réarmement éthique et moral des apprenants. Les cours de morale, d'instruction civique, de religion pour les croyants, devraient y trouver une place de choix. En somme il s'agira de faire acquérir à l'apprenant un savoir-être et un savoir-agir de nature à résister à toute épreuve. La question éthique et morale est fondamentale dans tout processus d'apprentissage qui se veut à propos.

Tous les arguments avancés plus haut ont amené la République du Bénin à amorcer une réforme en profondeur de son système éducatif. Pour répondre aux impératifs de l'Education pour tous, l'enseignement primaire a été déclaré la priorité numéro un de notre système éducatif. Pour le type de citoyen que nous avons voulu former, capable de se prendre en charge, de s'assumer, de trouver des solutions durables aux nombreux défis du monde contemporain qui l'assaillent et respectueux de son environnement, nous avons, entre autres possibilités, opté pour de nouveaux programmes d'études fondés sur la pédagogie par compétences. En la matière, le Bénin reste ouvert à toutes formes de coopération susceptibles de maximiser les chances de succès de cette réforme. ✍